

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2014

RAPPORT DE GESTION
COMPTES CONSOLIDÉS

Sommaire

Rapport de gestion au 30 juin 2014	5
Comptes consolidés semestriels résumés du groupe RATP au 30 juin 2014 ...	11
Rapport des commissaires aux comptes	34
Attestation des personnes assumant la responsabilité du rapport financier semestriel	35



Rapport de gestion

au 30 juin 2014

Principales évolutions du 1 ^{er} semestre 2014.....	6
Résultats consolidés au 30 juin 2014	7

1. LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU 1^{ER} SEMESTRE 2014

1.1 Pour le transport

La RATP

Le chiffre d'affaires de la RATP est en progression de 2,1 % par rapport à juin 2013. L'indice d'actualisation de la rémunération de la RATP (indice Stif) est fixé à 1,1 % (indice prévu pour l'année 2014). L'accroissement de l'offre de service représente 20 M€, soit 0,8 %.

L'EBE est en hausse de 17 M€ par rapport à juin 2013, dont 15 M€ relatifs aux changements des modalités d'incorporation en immobilisations des coûts internes. Ainsi davantage de dépenses immobilisables génèrent une hausse de l'EBE, du résultat et de la CAF, mais sans impact sur l'endettement. Retraité de cet effet, l'EBE progresserait de 3 M€.

Le résultat net atteint 189 M€ à fin juin 2014 contre 190 M€ à fin juin 2013 soit une baisse de 1 M€. Retraité de l'effet précité et hors facteurs non récurrents pour 11 M€ (indemnités versées par des fournisseurs), le résultat net serait en baisse de 26 M€. Cette baisse est principalement due à la hausse des dotations nettes aux provisions et aux amortissements (+41 M€ au global).

La capacité d'autofinancement atteint 498 M€ à fin juin 2014 contre 458 M€ à fin juin 2013, soit une hausse de +40 M€ (+15 M€ retraité de l'effet précité et hors facteurs non récurrents).

Les autres évolutions en France

- Un niveau d'activité en progression par rapport au premier semestre 2013, retraité de l'application de la nouvelle norme IFRS 11, grâce aux éléments suivants :

- le gain à compter du 1^{er} janvier 2014 du réseau urbain de Cluses en Haute Savoie ;

- les effets de l'acquisition en 2013 de plusieurs fonds de commerce dans la Nièvre autour de Nevers, et en appui des positions de la STIA autour de Moulins et de la STIC vers Bourges et Cosne-Cours-sur-Loire ;

- l'exploitation en année pleine du SI Billettique de la RATP par la filiale Ixxi.

- On note également le renouvellement de la délégation de service public pour le transport des personnes à mobilité réduite de Seine-et-Marne.

- RATP Dev se positionne en réponse aux appels d'offre de Valenciennes et d'Aix-les-Bains.

- L'application de la nouvelle norme IFRS 11 relative aux partenariats consacre la disparition de la méthode de l'intégration proportionnelle pour les entités en contrôle conjoint au profit de la mise en équivalence. Le chiffre d'affaires est ainsi réduit sans impact sur le résultat net du Groupe. Sont notamment concernées l'Open Tour à Paris et STIVO à Cergy-Pontoise.

Les autres évolutions à l'international

- Une progression de l'activité significative par rapport au premier semestre 2013, avec notamment l'effet sur 2014 des activités acquises sur le premier semestre ou opérées fin 2013.

On notera parmi les éléments les plus significatifs du semestre :

- en Angleterre l'acquisition en avril de la société London Sovereign détenant 13 routes et 2 dépôts pour renforcer sa part de marché dans la capitale avec dorénavant plus de 1000 bus exploités.
- aux États-Unis, l'Open Tour de New York a été lancé le 14 mai 2014.

- En Inde le démarrage de la ligne 1 du métro de Mumbai en juin 2014 (12 km et 12 stations) dans le cadre de la JV avec Transdev.

- Au Moyen Orient, RATP Dev et son partenaire local SAPTCO se sont vu attribuer officiellement le contrat de Riyad en Arabie Saoudite, pour la création, l'exploitation et la maintenance des bus pour 10 ans. Ce contrat d'une valeur de 1,6 Md€ porté à 20 % par RATP Dev doit être maintenant finalisé et signé cet été pour démarrer la pré-exploitation en septembre et ouvrir la première partie du réseau en août 2016.

- En Afrique (Maroc, Afrique du Sud), le Groupe rencontre des difficultés sur la bonne application des conditions contractuelles. Les performances financières des contrats sont atténuées et des discussions sont en cours avec les partenaires et clients pour fixer de nouvelles bases.

- Le Groupe a également poursuivi sur le premier semestre l'optimisation de son portefeuille d'activité avec la cession d'actifs non stratégiques (cession des participations italiennes SETA et Dolomiti opérant respectivement les réseaux autour de Modène et Belluno) et la réorganisation du partenariat Asie avec Transdev (après la sortie de Macao en 2013, rationalisation des moyens finalisée début 2014 et prise de contrôle des tramways de Hong Kong par RATP Dev).

- Le Groupe poursuit son développement avec une concentration des actions sur les Îles britanniques qui confirme sa position de premier contributeur d'activités pour RATP Dev. L'offre sur le tramway de Dublin a été remise en mai. Metrolink à Manchester vient d'obtenir l'autorisation d'étendre une nouvelle fois son réseau, le programme devrait démarrer sur la fin du second semestre. On peut encore citer des projets tramways aux États-Unis ou encore une réponse commerciale sur la maintenance d'une ligne automatique de métro à Manille.

1.2 Pour l'ingénierie

Le Groupe Systra affiche sur le premier semestre un bon niveau d'activité. À fin juin 2014, le niveau d'activité est supérieur au niveau atteint au 30 juin 2013.

Le portefeuille de commande affiche 975 M€ soit 23 mois de chiffre d'affaires. On note parmi les contrats les plus importants, l'entrée sur le premier semestre des affaires suivantes :

- la revue de la conception, la supervision de la réalisation et des essais, le suivi de la phase de garantie pour la réalisation de la phase 1 du métro automatique de Doha au Qatar ;

- le prolongement de la ligne 4 à Paris ;

- le métro à Hanoï ;

- l'extension du métro de Bakou – purple line ;

- le contrat pour la rénovation d'un train touristique au Canada.

La hausse de la performance opérationnelle par rapport à 2013 concerne tout autant Systra que ses filiales.

1.3 Pour la valorisation des espaces

La croissance affichée sur le pôle est portée par l'immobilier et les télécommunications. Au 1^{er} janvier 2014, une nouvelle convention régit les relations de la RATP avec sa filiale Promométro dorénavant traitée comme un mandataire. Le chiffre d'affaires issu de la commercialisation des espaces du métro et du RER est localisé dans la contribution de la RATP et non plus de Promométro. Le chiffre d'affaires consolidé reste inchangé.

2. LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2014

Les résultats consolidés sont appréhendés à travers les indicateurs financiers suivants :

- le chiffre d'affaires, en progression de 3,3 % par rapport au 30 juin 2013 retraité. La hausse est de 12 % pour les filiales ;

- le résultat opérationnel, d'un montant de 307 M€, est stable par rapport à juin 2013 retraité. Le Groupe a choisi de présenter le résultat des sociétés mises en équivalence au niveau du résultat opérationnel (l'Ebit) compte tenu de leur activité ;

- le résultat net part du Groupe, d'un montant près de 198 M€, en progression de 8,5 M€ par rapport au 30 juin 2013 ;

- les capitaux propres, en progression de près de 123 M€ par rapport au 31 décembre 2013. Ils dépassent la barre symbolique de 3 Md€ ;

2.1 Chiffre d'affaires consolidé

La colonne A' présente le 30 juin 2013 retraité de l'application rétrospective de IFRS 11 (disparition de l'intégration proportionnelle pour les sociétés en contrôle conjoint soit 31,3 M€ au niveau de RATP Dev) et transfert de chiffre d'affaires entre la RATP et Promo Métro suite à l'entrée en vigueur du nouveau contrat (soit 10,9 M€ de chiffre d'affaires transféré de la filiale vers la RATP).

(en millions d'euros)	30 juin 2013 (A)	30 juin 2013 y/c lfrs 11 (A')	30 juin 2014 (B)	Variation (B-A)	Variation en % (B-A)	Variation (B-A')	Variation en % (B-A')
Transport	2 594,9	2 574,4	2 659,7	64,8	2,5 %	85,3	3,3 %
RATP (a)	2 172,4	2 183,2	2 220,9	48,5	2,2 %	37,7	1,7 %
RATP Dev, RATPI et IXXI	422,6	391,3	438,9	16,3	3,9 %	47,6	12,2 %
Valorisation des espaces	24,4	13,6	14,7	-9,7	-39,9 %	1,0	7,5 %
Promo Métro	10,9	0,2	0,1	-10,8	-99,3 %	-0,1	-50,3 %
Télécommunications	12,8	12,8	13,2	0,4	3,2 %	0,4	3,2 %
Immobilier	0,7	0,7	1,4	0,7	102,8 %	0,7	102,8 %
GROUPE RATP (b)	2 619,3	2 588,1	2 674,4	55,1	2,1 %	86,4	3,3 %
Contribution des Filiales (b-a)	447,0	404,9	453,6	6,6	1,5 %	48,7	12,0 %
Contribution des Filiales en %	17,1 %	15,6 %	17,0 %				

Le chiffre d'affaires du Groupe progresse de 86,4 M€ (soit +3,3 %), dont 38 M€ sur la RATP et 48,7 M€ sur les filiales. La progression d'activité de la RATP est portée par l'effet de l'actualisation de la rémunération versée par le Stif pour 1,1 % et l'accroissement de l'offre pour 0,8 %.

La contribution des filiales est en croissance de 48,7 M€, représentant près de 57 % de celle du Groupe. En part relative, elle augmente, puisque la part des filiales représente 17 % du chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2014, contre 15,6 % au 30 juin 2013.

La croissance s'appuie tout d'abord sur l'effet année pleine des activités acquises et mises en place courant 2013. Parmi les plus significatives, on citera, au Royaume Uni, l'acquisition de Selwyns, en France l'acquisition de plusieurs fonds de commerce dans la Nièvre et les mises en service des tramways algériens.

La croissance du chiffre d'affaires des filiales transport s'appuie également sur les nouvelles opérations de croissance effectuées sur le 1^{er} semestre 2014 : l'acquisition de London Sovereign, le lancement à New York de l'Open Tour, la prise de contrôle sur la filiale Hong Kong Tramway et le gain de nouveaux contrats dans la région Rhône Alpes.

- et l'endettement net, en baisse de -68,9 M€ par rapport au 30 juin 2013 et en hausse de 19,4 M€ par rapport au 31 décembre 2013.

Les investissements bruts du Groupe s'élèvent à 625 M€ et se maintiennent à un niveau élevé. Les deux tiers de l'enveloppe ont été consacrés au programme d'entretien et de modernisation du réseau et des matériels roulants. Le reste de l'enveloppe a été consacré à l'accroissement de la capacité de transport.

Enfin, on précise que les données suivantes sur la contribution de l'Epic comprennent les coûts de recherche et développement localisés chez Métrolab relatifs au « métro du futur ».

2.2 Résultat opérationnel (Ebit)

Suite à la première application de la norme IFRS 11, le groupe RATP présentera désormais le résultat des sociétés mises en équivalence au niveau du résultat opérationnel. Un pro forma (colonne A') est proposé pour mesurer l'impact de cette nouvelle présentation sur les comptes au 30 juin 2013.

(en millions d'euros)	30 juin 2013 (A)	30 juin 2013 y/c lfrs 11 (A')	30 juin 2014 (B)	Variation (B-A)	Variation (B-A')
Transport	302,5	305,1	302,2	-0,3	-2,8
RATP (a)	294,7	294,7	287,0	-7,7	-7,7
RATP Dev, RATPI et IXXI	7,8	10,4	15,2	7,4	4,8
Ingénierie (Groupe Systra)	0,0	-1,3	-0,4	-0,4	0,9
Valorisation des espaces	3,7	3,7	5,4	1,7	1,7
Promo Métro	0,6	0,6	0,7	0,1	0,1
Télécommunications	3,5	3,5	4,4	0,9	0,9
Immobilier	-0,4	-0,4	0,3	0,6	0,6
GROUPE RATP (b)	306,2	307,5	307,2	1,1	-0,2
Contribution des Filiales (b-a)	11,5	12,8	20,3	8,8	7,4

Dont le résultat des ME sur le 30 juin 2013 y/c lfrs11 et 30 juin 2014.

Le résultat opérationnel présente une baisse de -0,2 M€, décomposée pour -7,7 M€ sur la RATP et +7,4 M€ sur les filiales. Pour la RATP, la baisse de l'Ebit résulte d'une augmentation conséquente des amortissements sur le matériel de transport (MS61, MI09 et MF01) en lien avec les investissements importants des derniers exercices.

Concernant les filiales transport, la progression de la rentabilité opérationnelle est mesurable également en pourcentage par rapport au chiffre d'affaires, avec des situations contrastées selon les zones géographiques.

On constate ainsi la bonne tenue des activités françaises accentuée par l'effet CICE qui n'était pas enregistré au 1^{er} semestre 2013.

En Asie, la prise de contrôle de la filiale Hong Kong Tramway contribue en 2014 à la rentabilité opérationnelle alors qu'elle n'impactait en 2013 que le résultat du Groupe. L'amélioration du résultat des sociétés mises en équivalence est également sensible avec la sortie de Macao (mise en équivalence dans les comptes retraités 2013).

2.3 Résultat net consolidé

(en millions d'euros)	30 juin 2013 (A)	30 juin 2014 (B)	Variation (B-A)
Transport	188,8	194,4	6,4
RATP (a)	182,8	186,5	3,7
RATP Dev, RATPI et IXXI	5,2	7,9	2,7
Ingénierie (Groupe Systra)	-1,3	-0,4	0,9
Valorisation des espaces	2,7	3,9	1,2
Promo Métro	0,5	0,4	0,0
Télécommunications	2,6	3,3	0,7
Immobilier	-0,4	0,2	0,6
GROUPE RATP (b)	189,4	197,9	8,5
Contribution des Filiales (b-a)	6,6	11,4	4,8

Dans les Îles britanniques, la performance opérationnelle est globalement stable, la progression de London United Bus étant compensée par un retrait de Metrolink et la création de la « business unit » Îles britanniques.

L'Italie enregistre sur le semestre les plus-values de sortie de Modène et Belluno.

L'Afrique subit l'absence d'activités de pré exploitation et l'évolution défavorable sur les contrats de Casablanca liée à l'application de pénalités par le client et celui en Afrique du Sud.

La progression de Systra est importante, l'ensemble étant bénéficiaire sur le premier semestre avant écritures de consolidation.

Les filiales de Valorisation des Espaces sont toutes en progression avec un effet plus marqué sur la SEDP.

Le résultat consolidé part du Groupe s'établit à 197,9 M€ au 30 juin 2014, contre 189,4 M€ au 30 juin 2013, soit une progression de 8,5 M€.

La contribution de la RATP est en hausse entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2013. La baisse des charges financières permet

de compenser l'évolution de l'Ebit.

La contribution des filiales est de 11,4 M€ au 30 juin 2014 soit une augmentation de 4,8 M€. Cette évolution est portée pour 2,7 M€ sur le pôle transport, 1,2 M€ sur le pôle valorisation et 0,9 M€ sur l'ingénierie.

2.4 Capitaux propres consolidés

L'évolution des capitaux propres consolidés entre le 31 décembre 2013 et le 30 juin 2014 s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2013 (A)	30 juin 2014 (B)	Variation (B-A)
Transport	2 903,6	3 030,6	127,0
RATP (a)	2 887,7	3 006,8	119,0
RATP Dev, RATPI et IXXI	15,9	23,9	7,9
Ingénierie (Groupe Systra)	41,4	39,5	-1,9
Valorisation des espaces	27,0	25,0	-2,0
Promo Métro	2,0	0,5	-1,6
Télécommunications	22,5	22,3	-0,2
Immobilier	2,5	2,2	-0,2
GROUPE RATP (b)	2 972,0	3 095,1	123,1
Contribution des filiales (b-a)	84,3	88,4	4,0

Le montant total des capitaux propres consolidés passe de 2 972 M€ à 3 095,1 M€, soit une augmentation de 123,1 M€, qui recouvre une augmentation de 119 M€ pour la RATP, et de +4 M€ pour les filiales.

Les capitaux propres de la RATP enregistrent principalement le résultat semestriel diminué par un effet sensible de taux d'actualisation.

En ce qui concerne les filiales, on relève les principaux éléments suivants :

- progression de 7,9 M€ sur le pôle transport en lien avec la variation du résultat diminuée des dividendes versés à la RATP ;
- diminution de 1,9 M€ sur l'ingénierie compte tenu des dividendes ;
- diminution de 2 M€ sur les filiales de valorisation, qui ont distribué l'ensemble de leurs résultats.

2.5 L'endettement net consolidé

L'évolution de l'endettement net consolidé entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2013 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2013	31 décembre 2013	30 juin 2014	Variation	
				juin 2014/ juin 2013	juin 2014/ décembre 2013
Endettement net social Epic	5 317,7	5 238,8	5 223,5	-94,2	-15,3
Crédit-bail Epic et divers	4,4	-0,8	6,1	1,7	6,9
Impact IAS 39	-49,9	-49,3	-44,7	5,3	4,6
ENDETTEMENT NET EPIC RATP (yc Crédit-bail)	5 272,2	5 188,7	5 185,0	-87,2	-3,7
Endettement net des filiales du Transport	24,3	24,9	39,9	15,6	15,0
Endettement net Transport	5 296,4	5 213,6	5 224,9	-71,5	11,3
Endettement net Ingénierie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Endettement net Valorisation des espaces	-24,7	-30,1	-22,1	2,6	8,1
ENDETTEMENT NET CONSOLIDÉ GROUPE RATP	5 271,8	5 183,5	5 202,8	-68,9	19,4
ENDETTEMENT NET DES FILIALES	-0,4	-5,2	17,8	18,2	23,0

L'endettement net consolidé augmente de 19,4 M€ entre le 31 décembre 2013 et le 30 juin 2014. Cette augmentation provient des filiales pour 23 M€ atténuée par une diminution de l'endettement de la RATP de -3,7 M€.

L'endettement de la RATP amorçe donc son ralentissement, comme prévu au contrat Stif en cours. On rappelle que le contrat Stif 2012-2015 a mis en place un plan d'investissement quadriennal

équilibré en emplois et ressources. La progression de l'endettement net de la RATP doit ralentir sur la période puis refluer pour atteindre en 2015 le niveau de 2011.

L'endettement net des filiales est en augmentation en lien avec la stratégie de développement menée sur le pôle transport et plus particulièrement chez RATP Dev.

Comptes consolidés

semestriels résumés du groupe RATP

au 30 juin 2014

État du résultat global	12
Bilan consolidé	13
Tableau des flux de trésorerie consolidés	14
Tableau de variation des capitaux propres ...	15
Notes annexes	16

Remarque préalable : sauf mention contraire, tous les montants présentés ci-après sont exprimés en milliers d'euros (k€).

État du résultat global

au 30 juin 2014

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros. Les informations comparatives sont des données retraitées après application rétrospective de la norme IFRS 11 « Partenariats ».

1. COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Chiffre d'affaires (dont revenus des actifs financiers en concession 78 M€ pour 2014 et 78 M€ pour 2013)	Note 4.1	2 674 413	2 588 056
Autres produits des activités ordinaires	Note 4.1	221 047	170 618
Produits des activités ordinaires	Note 4.1	2 895 460	2 758 674
Achats consommés		-372 595	-316 712
Autres achats et charges externes		-376 639	-371 714
Impôts, taxes et versements assimilés		-119 213	-112 513
Charges de personnel	Note 4.2	-1 531 304	-1 475 468
Autres charges d'exploitation	Note 4.3	-32 749	-33 986
EBITDA (Excédent Brut d'Exploitation)		462 961	448 282
Dotations aux amortissements		-167 953	-148 957
Dotations et reprises aux provisions		-2 649	7 579
Résultat de cessions d'actifs	Note 4.4	-2 233	-694
Effets des opérations sur le périmètre	Note 4.4	3 451	0
Autres produits et charges opérationnels	Note 4.4	10 652	24
Quote-part dans le résultat net des entités mises en équivalence	Note 4.11	3 013	1 252
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence		307 242	307 486
Produits financiers	Note 4.5	6 213	6 005
Charges financières	Note 4.5	-108 045	-117 644
Résultat avant impôts		205 410	195 847
Impôts sur le résultat		-5 000	-4 108
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		200 410	191 739
dont Résultat net - Part du Groupe		197 922	189 412
dont Résultat - Participations ne donnant pas le contrôle		2 488	2 327

2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Résultat net de la période	200 410	191 739
Variation des dérivés de couverture de flux de trésorerie nette d'impôts	-13 094	-5 507
Écart de conversion nets d'impôts	2 366	-4 060
Quote-part des entreprises associées sur éléments recyclables en résultat, nette d'impôts	288	107
Total des éléments recyclables en résultat	-10 440	-9 460
Écarts actuariels nets d'impôt	-64 132	7 208
Quote-part des entreprises associées sur éléments non recyclables en résultat, nette d'impôts	0	0
Total des éléments non recyclables en résultat	-64 132	7 208
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global	-74 572	-2 252
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	125 838	189 487
dont Part du Groupe	123 039	187 567
dont Participations ne donnant pas le contrôle	2 799	1 920

Le montant des écarts actuariels correspond à l'impact de la baisse du taux d'actualisation de 1 % entre décembre 2013 et juin 2014. Les impôts concernent uniquement les filiales.

Bilan consolidé

au 30 juin 2014

ACTIF	Notes	30 juin 2014	31 décembre 2013 retraité
<i>goodwill net</i>	Note 4.6	194 131	171 576
Immobilisations incorporelles	Note 4.7	560 996	540 266
Immobilisations corporelles	Note 4.8	5 140 905	5 134 386
Titres mis en équivalence	Note 4.11	131 201	157 617
Actifs financiers disponibles à la vente		7 950	7 929
Instrument financiers dérivés - non courants	Note 4.17	295 191	290 986
Actifs financiers en concession - non courants	Note 4.10	3 599 234	3 548 781
Autres actifs financiers - non courants	Note 4.11	583 239	651 762
Impôts différés actifs		19 625	17 754
ACTIFS NON COURANTS		10 532 472	10 521 057
Stocks et en-cours		176 770	168 006
Clients et autres débiteurs	Note 4.12	847 544	764 753
Créances d'impôt sur le résultat		5 768	7 563
Instrument financiers dérivés - courants	Note 4.17	10 666	13 296
Actifs financiers en concession - courants	Note 4.10	281 068	279 334
Autres actifs financiers - courants	Note 4.11	569 870	516 275
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 4.13	1 523 784	879 668
Actifs détenus en vue de la vente	Note 4.14	12 333	12 333
ACTIFS COURANTS		3 427 803	2 641 228
TOTAL ACTIF		13 960 275	13 162 285

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	Notes	30 juin 2014	31 décembre 2013 retraité
Dotation en capital		433 367	433 367
Contre-valeur des immobilisations mises à disposition		250 700	250 700
Réserves		2 213 141	1 995 152
Résultat de la période		197 922	292 827
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE		3 095 130	2 972 046
Intérêts minoritaires		32 313	17 778
CAPITAUX PROPRES		3 127 443	2 989 824
Provisions pour avantages au personnel	Note 4.15	679 093	610 712
Autres provisions - non courantes	Note 4.16	145 681	139 337
Dettes financières - non courantes	Note 4.18	5 141 142	5 403 339
Instrument financiers dérivés - non courants	Note 4.17	23 597	11 432
Impôts différés passifs		25 785	23 896
Autres créditeurs		3 944	4 743
PASSIFS NON COURANTS		6 019 242	6 193 458
Autres provisions - courantes	Note 4.16	59 337	55 495
Dettes financières - courantes	Note 4.18	3 110 714	2 182 371
Instrument financiers dérivés - courants	Note 4.17	14 639	15 198
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 4.19	1 623 994	1 717 943
Dettes d'impôt sur le résultat		4 906	7 996
PASSIFS COURANTS		4 813 590	3 979 003
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		13 960 275	13 162 285

Tableau des flux de trésorerie consolidés

au 30 juin 2014

	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ	200 410	191 739
Élimination du résultat des entités mises en équivalence	-3 013	-1 252
Élimination des amortissements et provisions	180 516	150 855
Dotations aux amortissements des biens mis en concession	152 265	142 583
Élimination des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	-128	1 221
Élimination des résultats de cession	-1 342	3 850
Élimination des autres éléments non monétaires	-1 322	-2 235
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	527 387	486 761
Élimination de la charge (produit) d'impôt	5 000	4 108
Incidence de la variation du BFR	-33 758	-152 964
Impôts payés	-8 452	-6 680
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	490 176	331 225
Incidence des variations de périmètre	-7 170	-4 306
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-297 664	-291 341
Acquisition de biens mis en concession	-326 943	-334 449
Acquisition d'actifs financiers	-8	0
Variation des prêts et avances consentis	-2 172	4 678
Variation du BFR sur investissements et biens mis en concession	-180 597	-172 366
Subventions d'investissement reçues	125 069	145 042
Subventions d'investissement des biens mis en concession	126 829	168 019
Subventions d'investissement à recevoir	18 929	-43 072
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	13 119	44 291
Dividendes reçus des entités mises en équivalence	3 604	4 680
Autres flux liés aux opérations d'investissement	7 656	-21 517
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-519 349	-500 341
Part des minoritaires sur augmentation de capital	398	170
Emission d'emprunts	28 378	284 668
Remboursement d'emprunts	-28 376	-22 575
Variation des billets de trésorerie	664 275	69 971
Variation des intérêts courus non échus	26 754	37 006
Dividendes payés aux minoritaires	331	-308
Autres flux liés aux opérations de financement	828	-2 421
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	692 588	366 510
Incidence de la variation des taux de change	433	-1 433
Variation de la trésorerie	663 849	195 961
Trésorerie d'ouverture	781 805	946 068
Trésorerie de clôture	1 445 653	1 142 029
Variation de la trésorerie	663 849	195 961

L'impact de l'application d'IFRS 11 sur les données comparatives du tableau des flux de trésorerie n'est pas matériel.

Tableau de variation des capitaux propres

au 30 juin 2014

	Capital	Contrevaieur des immobilisations mises à disposition	Réserves de conversion	Écarts actuariels	Variation de juste valeur des AFS	Couverture de flux de trésorerie	Autres réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres 31 décembre 2013	433 367	250 700	-4 803	-60 464	1 724	-25 068	2 376 591	2 972 045	17 777	2 989 823
Résultat net de l'exercice							197 922	197 922	2 488	200 410
Autres éléments du résultat global			2 939	-64 132		-13 691		-74 884	312	-74 572
Résultat global total	-	-	2 939	-64 132	-	-13 691	197 922	123 038	2 799	125 837
Autres transactions entre actionnaires							-30	-30	-364	-394
Variation de périmètre									12 120	12 120
Autres variations							76	76	-19	58
Capitaux propres au 30 juin 2014	433 367	250 700	-1 864	-124 596	1 724	-38 759	2 574 560	3 095 130	32 313	3 127 443

	Capital	Contrevaieur des immobilisations mises à disposition	Réserves de conversion	Écarts actuariels	Variation de juste valeur des AFS	Couverture de flux de trésorerie	Autres réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres 31 décembre 2012	433 367	250 700	-745	-99 227	1 724	-27 776	2 085 142	2 643 185	12 804	2 655 989
Résultat net de l'exercice							189 412	189 412	2 327	191 739
Autres éléments du résultat global			-3 871	7 208	71	-5 254		-1 845	-407	-2 252
Résultat global total	-	-	-3 871	7 208	71	-5 254	189 412	187 567	1 920	189 487
Autres transactions entre actionnaires							25	25	-1 650	-1 625
Autres variations							216	216	-35	181
Capitaux propres au 30 juin 2013	433 367	250 700	-4 615	-92 019	1 795	-33 030	2 274 794	2 830 992	13 039	2 844 031

Notes annexes

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf exception mentionnée dans les notes.

Le groupe RATP est un acteur majeur du transport public urbain et périurbain en France, et en particulier en Île-de-France.

La société mère, la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) est un Epic créé par la loi du 21 mars 1948, doté d'une personnalité juridique à laquelle la loi confère le statut de personne morale de droit public et est immatriculée au RCS de Paris. Son siège social est situé au 54 quai de la Rapée, 75012 PARIS.

La RATP a notamment pour objet l'exploitation de service public de transport en Île-de-France et a pour mission fixée par la loi N°2009-1503 du 8 décembre 2009 d'être le gestionnaire d'infrastructure de réseaux affectés au transport public urbain de voyageurs.

Depuis la loi n°2000-1208 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, la RATP est autorisée à intervenir, par le biais de filiales, dans la conception et l'exploitation de réseaux de transports publics sur tout le territoire national et à l'étranger.

La RATP est détenue par l'État, et les comptes consolidés du Groupe sont intégrés dans les comptes combinés de l'État actionnaire.

Les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28 août 2014.

1. ÉVÉNEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2014

1.1 Fiscalité sur les contributions forfaitaires du Stif

La RATP a sollicité le 19 mai 2009 auprès de la Direction de la législation fiscale (DLF) une demande d'analyse du régime de TVA des contributions versées par le Stif, mais, malgré plusieurs relances, le dossier reste à ce jour sans réponse.

À compter de 2010, la RATP facture le Stif sans TVA, conformément à l'analyse exposée à la DLF.

La RATP considère que, quelle que soit l'issue de ce dossier, les conséquences de cette position relative à la TVA et à la taxe sur les salaires seront neutres sur les résultats présentés compte tenu du cadre contractuel existant avec le Stif.

1.2 Développement du groupe RATP

En avril 2014, RATP Dev a acquis la société de bus London Sovereign, renforçant ainsi sa présence au Royaume-Uni. London Sovereign opère plus de 140 bus et exploite, pour le compte de Transport for London, l'autorité des transports à Londres, 12 lignes dans le Centre, le Nord et le Nord-Ouest de la capitale britannique, empruntées chaque année par 30 millions de personnes.

1.3 Opérations de diversification du risque de contrepartie

Afin de diversifier son risque de contrepartie sur certains dépôts non collatéralisés, le groupe RATP a demandé le remboursement anticipé de certains dépôts souscrits par l'assureur américain XLI pour les remplacer par de nouveaux dépôts émis pour un montant global de 175 millions USD auprès d'établissements bancaires européens. L'opération s'est déroulée au cours du mois d'avril 2014

et porte sur une partie des dépôts de lease évalués en juste valeur (cf note 4.11.2).

2. PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

La saisonnalité de l'activité

L'activité de la RATP est sujette à une forte saisonnalité. En effet, les recettes des mois de juillet et août sont significativement plus faibles que la moyenne constatée sur les autres mois. Compte tenu de la nécessité de maintenir une offre de service satisfaisante, conformément aux décisions du Stif, cette diminution des recettes n'est pas compensée par une diminution corrélée des charges, notamment les charges de personnel. Ainsi, structurellement, le résultat du premier semestre est généralement supérieur au résultat du second semestre.

2.1 Préparation des états financiers

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du groupe RATP sont préparés sur la base des règles de présentation, de reconnaissance et d'évaluation du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les comptes consolidés au 30 juin 2014 ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés au 30 juin, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2013 établis selon les normes IFRS.

2.2 Les principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2014 sont identiques à ceux décrits dans la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2013 sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

2.2.1 Normes, interprétations, amendements dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014 :

- IFRS 10 – États financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
- IAS 28 révisée – Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ;
- amendements aux normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 concernant les modalités transitoires ;
- amendement IAS 32 – Instruments financiers : Présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. Cet amendement n'a pas d'impact pour le Groupe.

Les impacts sur les comptes consolidés de l'application de la norme

IFRS 11 sont détaillés dans la note 2.2.3. Sauf mention contraire, les informations comparatives fournies en annexe sont des données retraitées après application rétrospective de cette norme.

L'interprétation IFRIC 21 – Droits ou taxes, dont l'entrée en vigueur au sein de l'Union Européenne est fixée aux exercices ouverts à compter du 17 juin 2014, n'a pas été appliquée par anticipation pour la préparation des états financiers au 30 juin 2014. Les impacts de cette interprétation sont en cours d'analyse.

2.2.2 Normes, amendements, et interprétations d'application non obligatoires en 2014

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les autres normes, amendements et interprétations applicables postérieurement au 30 juin 2014.

2.2.3 Première application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12

Impact de l'application d'IFRS 10 « États financiers consolidés »

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés », remplace la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels », pour les dispositions relatives aux états financiers consolidés, ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation – entités ad hoc ». Cette norme redéfinit la notion de contrôle.

Le groupe RATP contrôle une entité lorsqu'il détient le pouvoir sur cette entité, qu'il est exposé ou a le droit à des rendements variables en raison de son implication dans l'entité, et qu'il a la capacité d'influer sur le montant de ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'application d'IFRS 10 n'a pas eu d'incidence sur le périmètre de consolidation.

Impact de l'application d'IFRS 11 « Partenariats »

La norme IFRS 11 « Partenariats » remplace la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées en commun – apports non monétaires par des coentrepreneurs ». La norme détermine les principes de comptabilisation des partenariats détenus en contrôle conjoint. Les partenariats qualifiés de coentreprises sont désormais consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, tandis que ceux qui sont qualifiés d'activités conjointes sont comptabilisés ligne à ligne, proportionnellement aux droits et obligations des participants.

Tous les partenariats dans lesquels le Groupe exerce un contrôle conjoint sont qualifiés de co-entreprises et sont désormais comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, à l'exception de Metrolab qui est qualifiée d'activité conjointe.

La méthode de l'intégration proportionnelle antérieurement appliquée aux co-entreprises est supprimée. Sauf mention contraire, les informations comparatives fournies en annexe sont des données retraitées après application rétrospective de la norme IFRS 11. Les montants retraités à la suite de la suppression de l'intégration proportionnelle sont désormais comptabilisés en « Titres mis en équivalence » au bilan et sur la ligne « Quote-part dans le résultat net des entités mises en équivalence » au compte de résultat. Cette ligne, qui est présentée au sein du résultat opérationnel, était auparavant présentée après le « Résultat avant impôts ».

Retraitement du compte de résultat consolidé du 1^{er} semestre 2013

	au 30 juin 2013 publié	IFRS 11	au 30 juin 2013 retraité
Chiffre d'affaires	2 619 342	-31 286	2 588 056
Autres produits des activités ordinaires	173 342	-2 724	170 618
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	2 792 684	-34 010	2 758 674
Achats consommés	-322 334	5 622	-316 712
Autres achats et charges externes	-380 161	8 447	-371 714
Impôts, taxes et versements assimilés	-113 063	550	-112 513
Charges de personnel	-1 490 190	14 722	-1 475 468
Autres charges d'exploitation	-35 008	1 022	-33 986
EBITDA (EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION)	451 928	-3 646	448 282
Dotations aux amortissements	-150 340	1 383	-148 957
Dotations et reprises aux provisions	5 436	2 143	7 579
Résultat de cessions d'actifs	-866	172	-694
Autres produits et charges opérationnels	24	0	24
Quote-part dans le résultat net des entités mises en équivalence	1 830	-578	1 252
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT NET DES ENTITÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	308 012	-526	307 486
Produits financiers	6 055	-50	6 005
Charges financières	-117 840	196	-117 644
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	196 227	-380	195 847
Impôts sur le résultat	-4 488	380	-4 108
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	191 739	0	191 739
dont Résultat net - Part du groupe	189 412	0	189 412
dont Résultat - Participations ne donnant pas le contrôle	2 327	0	2 327

Retraitement du bilan consolidé au 31 décembre 2013

ACTIF	au 31 décembre 2013 publié	IFRS 11	au 31 décembre 2013 retraité
<i>goodwill net</i>	174 272	-2 696	171 576
Immobilisations incorporelles	538 695	1 571	540 266
Immobilisations corporelles	5 154 173	-19 787	5 134 386
Titres mis en équivalence	151 731	5 886	157 617
Actifs financiers disponibles à la vente	8 726	-797	7 929
Instruments financiers dérivés - non courants	290 986	0	290 986
Actifs financiers en concession - non courants	3 548 781	0	3 548 781
Autres actifs financiers - non courants	651 832	-70	651 762
Impôts différés actifs	18 196	-442	17 754
ACTIFS NON COURANTS	10 537 392	-16 335	10 521 057
Stocks et en - cours	169 095	-1 089	168 006
Clients et autres débiteurs	778 643	-13 890	764 753
Créances d'impôt sur le résultat	7 887	-324	7 563
Instruments financiers dérivés - courants	13 296	0	13 296
Actifs financiers en concession - courants	279 334	0	279 334
Autres actifs financiers - courants	516 222	53	516 275
Trésorerie et équivalents de trésorerie	889 806	-10 138	879 668
Actifs détenus en vue de la vente	12 333	0	12 333
ACTIFS COURANTS	2 666 617	-25 389	2 641 228
TOTAL ACTIF	13 204 009	-41 724	13 162 285

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	au 31 décembre 2013 publié	IFRS 11	au 31 décembre 2013 retraité
Dotations en capital	433 367	0	433 367
Contre-valeur des immobilisations mises à disposition	250 700	0	250 700
Réserves	1 995 152	0	1 995 152
Résultat de la période	292 827	0	292 827
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	2 972 046	0	2 972 046
Intérêts minoritaires	17 778	0	17 778
CAPITAUX PROPRES	2 989 824	0	2 989 824
Provisions pour avantages au personnel	615 310	-4 598	610 712
Autres provisions - non courantes	141 067	-1 730	139 337
Dettes financières - non courantes	5 409 767	-6 428	5 403 339
Instruments financiers dérivés - non courants	11 432	0	11 432
Impôts différés passifs	24 094	-198	23 896
Autres créditeurs	5 182	-439	4 743
PASSIFS NON COURANTS	6 206 852	-13 394	6 193 458
Autres provisions - courantes	55 496	-1	55 495
Dettes financières - courantes	2 182 689	-318	2 182 371
Instruments financiers dérivés - courants	15 198	0	15 198
Fournisseurs et autres créditeurs	1 745 950	-28 007	1 717 943
Dettes d'impôt sur le résultat	8 001	-5	7 996
PASSIFS COURANTS	4 007 333	-28 330	3 979 003
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES	13 204 009	-41 724	13 162 285

Les incidences de la norme IFRS 11 sur le tableau des flux de trésorerie ne sont pas significatives.

Impact de l'application d'IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »

La norme IFRS 12 prescrit les informations à fournir au titre des participations détenues dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et/ou des entités structurées non consolidées, quel que soit le niveau de contrôle ou d'influence exercé sur l'entité. Sauf événement(s) significatif(s) intervenu au cours de la période, la norme IFRS 12 ne s'applique pas à l'information financière intermédiaire. Cette norme s'appliquera donc pour la première fois lors de l'établissement des états financiers consolidés de l'exercice 2014.

2.2.4 Changement d'estimation relatif aux coûts internes incorporés aux immobilisations

La RATP a modifié, à compter du 1^{er} janvier 2014, les modalités d'incorporation en immobilisations des coûts internes (frais de personnel, matières et autres charges externes). Ce changement d'estimation résulte de l'évolution de l'organisation des départements concernés, ce qui a permis une allocation plus précise de leurs coûts aux projets. Le changement d'estimation est appliqué de manière prospective et a pour effet d'augmenter le montant des coûts internes immobilisés d'environ 15 M€ pour le semestre par rapport à juin 2013.

2.3 Estimations et jugements

Pour établir les comptes du Groupe, la Direction doit procéder à des estimations dans la mesure où certains éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués. La Direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les estimations et jugements portent sur les mêmes postes que lors de la clôture au 31 décembre 2013.

2.4 Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires

Les contributions du Stif

Le mécanisme de rémunération pour la période 2012-2015 intègre :

- une contribution d'exploitation « C1 » relative aux charges d'exploitation destinée à couvrir les obligations de service public. Cette contribution se compose de 3 éléments :
 - une contribution forfaitaire « C11 » couvrant les charges d'exploitation de l'opérateur de transport et du gestionnaire d'infrastructure non couvertes par les recettes « voyageurs »,
 - une contribution « C12 » couvrant à l'euro/l'euro les impôts et taxes,
 - et une contribution « C13 » couvrant l'écart entre les recettes directes prévisionnelles indexées selon les modalités prévues pour la contribution forfaitaire « C11 » et le montant des recettes directes prévisionnelles actualisées des décisions tarifaires du Stif ;
- une contribution « C2 » liée au financement des investissements. Dans le cadre de l'application d'IFRIC 12 sur les accords de concession de services, cette contribution « C2 » relative aux biens de retour et aux biens de reprise est analysée comme l'amortissement et la rémunération des actifs financiers constatés au titre de ces biens (voir Note 4.10) ;

- un bonus ou malus relatif aux indicateurs de qualité du service ;
- un mécanisme d'intéressement avec partage des risques et des gains entre la RATP et le Stif, fondé sur les recettes directes réalisées par comparaison avec l'objectif prévu au contrat ;

- et une contribution « C4 » spécifique au financement de l'acquisition du matériel roulant des tramways T3, T5, T6, T7 et T8 (remboursement à l'euro/l'euro des redevances de crédit bail). Dans le cadre de l'application d'IFRIC 12 sur les accords de concession de services, cette contribution « C4 » est analysée comme l'amortissement et la rémunération des actifs financiers constatés au titre de ces biens (voir Note 4.10).

Ces produits du transport sont prévus par la convention pluriannuelle 2012-2015 conclue entre le Stif et la RATP. Les contributions « C11 » et « C2 » sont revalorisées chaque année par l'application d'une formule d'indexation assise sur des indices tel que prévu au contrat Stif.

Ces contributions sont mensualisées de la façon suivante :

- « C11 » et « C13 » sont mensualisées de sorte que le montant global de ces contributions et des recettes directes voyageurs suive la saisonnalité de l'objectif de recettes directes voyageurs en volume ;
- « C12 » est mensualisée au même rythme que les charges d'impôts et taxes comptabilisées ;
- « C2 » est mensualisée linéairement par douzième à l'exception de la part de contribution « C2 » relative aux biens de retour et aux biens de reprise dont le traitement appliqué est décrit dans la note 4.10.

Bonus / Malus qualité de service du Stif

Les bonifications et pénalités financières résultent de mécanismes d'incitation contractuels associés aux engagements de la RATP sur la réalisation d'objectifs annuels de qualité de service et d'offre de référence.

Cet élément faisant référence à des objectifs annuels, son estimation définitive ne peut intervenir que pour un exercice complet. Par conséquent, dans les comptes semestriels, le Groupe retient 50 % de l'estimation annuelle.

Intéressement au personnel

Le montant figurant dans les comptes semestriels correspond à 50 % de l'intéressement annuel calculé à partir de l'estimation annuelle.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages au personnel au 30 juin 2014 sont évalués sur la base d'une projection établie à partir des hypothèses actuarielles retenues lors de la clôture du 31 décembre 2013, à l'exception du taux d'actualisation qui est de 2,25 % au 30 juin 2014 contre 3,25 % au 31 décembre 2013.

Régime de propriété des biens inscrits à l'actif de l'Epic RATP

Les biens inscrits à l'actif de l'Epic RATP sont comptabilisés en fonction de leur régime de propriété selon les modalités suivantes :

Type de biens	Gestionnaire d'infrastructure		Opérateur de transport	
	Biens propres	Biens de retour	Biens de reprise	Biens propres
Nature des biens	Biens relatifs à l'infrastructure.	Matériels roulants et matériels d'entretien du matériel roulant.	Il s'agit de biens nécessaires à l'exploitation : - les centres bus, - certains équipements,...	Biens affectés aux activités administratives, sociales ou de formation.
Régime de propriété	La RATP est propriétaire de ces biens.	Ces biens appartiennent au Stif depuis le 1 ^{er} janvier 2010. La RATP en conserve le contrôle. Le Stif entrera en possession des biens à la fin des contrats.	La RATP est propriétaire de ces biens. Le Stif a la possibilité de reprendre ces biens en fin de contrat moyennant une indemnisation de la RATP.	La RATP est propriétaire de ces biens.
Modalités de rémunération pendant la période d'exploitation		L'article 14 du décret N°2011-320 fixe les modalités de rémunération versée par le Stif à la RATP au titre de ces biens.	Les principes et les modalités de rémunération sont prévus sur la durée du contrat Stif 2012-2015.	
Modalités de rémunération à la fin des droits d'exploitation	NA	L'article 14 du décret N°2011-320 prévoit le rachat des biens à la valeur nette comptable, nette de toute subvention.	L'accord entre la RATP et le Stif prévoit soit une reprise des biens à une valeur nulle pour les biens transférés à la RATP au 1 ^{er} janvier 2010, soit une reprise à la valeur nette comptable nette de subventions pour les autres biens.	NA
Biens éligibles à IFRIC 12 « Contrats de concessions de services »	Non	Oui	Oui	Non

3. OPÉRATIONS SUR LE PÉRIMÈTRE

La liste des sociétés intégrées au périmètre de consolidation figure à la note 4.25 de la présente annexe.

En avril 2014, RATP Dev a acquis la société de bus London Sovereign, renforçant ainsi sa présence au Royaume-Uni. Cette société est consolidée à partir du 1^{er} mai 2014 selon la méthode de l'intégration globale. Le *goodwill* provisoire avant affectation des actifs et passifs identifiables s'élève à 18,2 M€. L'affectation du prix d'acquisition sera réalisée dans les 12 mois suivant l'acquisition. Depuis l'entrée dans le périmètre, les activités achetées ont contribué à une progression du chiffre d'affaires de 5,8 M€ pour 2 mois d'activité.

Par ailleurs, le Groupe a cédé les participations détenues dans les entités italiennes SETA (anciennement ATCM) et Dolomiti Bus. Ces cessions ont généré un profit de 4 M€.

4. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Produits des activités ordinaires

	au 30 juin 2014	au 30 juin 2013
Produits du transport	2 233 277	2 169 170
Produits des activités annexes	71 164	53 492
Recettes hors transport	291 763	286 619
Revenus des actifs financiers en concession	78 210	78 776
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 674 413	2 588 056
Opérations de ventes de biens mis en concession	189 926	136 148
Autres	31 121	34 470
AUTRES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	221 047	170 618
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	2 895 460	2 758 674

4.2 Charges de personnel

	au 30 juin 2014	au 30 juin 2013
Rémunérations	-1 054 987	-1 004 545
Charges sociales	-433 083	-421 682
Autres avantages à long terme	75	2 831
Avantages postérieurs à l'emploi	-20 833	-28 597
Participations	-24 307	-23 475
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	1 831	
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	-1 531 304	-1 475 468

4.3 Autres charges d'exploitation

	au 30 juin 2014	au 30 juin 2013
Pertes sur créances clients	-1 306	-4 308
Charges diverses de gestion courante	-31 443	-29 678
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-32 749	-33 986

4.4 Autres produits et charges opérationnels

	au 30 juin 2014	au 30 juin 2013
Résultat de cessions d'actifs	-2 233	-694
Effets des opérations sur le périmètre	3 451	0
Autres produits et charges opérationnels	10 652	24

La ligne « Effets des opérations de périmètre » correspond essentiellement aux résultats dégagés lors de la cession intégrale des participations dans les entités mises en équivalence SETA (anciennement ATCM) et Dolomiti Bus.

La ligne « Autres produits et charges opérationnels » correspond à des indemnités bénéficiant à la RATP suite à des problèmes d'exécution de certains marchés concernant du matériel roulant.

4.5 Charges et produits financiers

	au 30 juin 2014	au 30 juin 2013
Coût de l'endettement		
Charges d'intérêts des opérations de financement	-103 476	-109 985
Variation de coût amorti	-245	-2 059
Résultat de change sur emprunts	12 143	26 967
Résultat sur couverture Fair Value Hedge	1 237	-
Reprise en résultat des opérations de couverture	-838	-1 824
Intérêts des dérivés de couverture et de trading	-3 133	-3 777
Juste valeur des opérations de trading	-	1
Résultat net de change sur dérivés	-12 143	-26 967
TOTAL COÛT DE L'ENDETTEMENT	-106 455	-117 644

	au 30 juin 2014	au 30 juin 2013
Autres charges et produits financiers		
Revenus des participations	325	319
Produits sur trésorerie et équivalents de trésorerie	4 729	3 481
Résultat du lease hold	935	866
Résultat de change lié aux éléments opérationnels	224	370
Autres charges et produits financiers	-1 590	969
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 213	6 005
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-108 045	-117 644
RÉSULTAT FINANCIER	-101 832	-111 639

4.6 Goodwill

	au 30 juin 2014	au 31 décembre 2013
À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	171 576	173 468
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	19 826	1 663
Ajustement de goodwill effectué dans le délai d'affectation	0	-1 406
Différences de change, net	2 728	-2 148
À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	194 131	171 576

L'augmentation du poste provient essentiellement de l'acquisition de London Sovereign pour 18,2 M€ (cf note 3).

4.7 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	au 31 décembre 2013	Acquisitions	Mises au rebut, cessions	Reclassements	Variation de périmètre	Impact actifs mis en concession	au 30 juin 2014
Droit au bail	5 292	75	0	-1	68	0	5 434
Frais de recherche et développement	42	0	0	534	0	-534	42
Concessions, brevets et droits similaires	416 284	292	-1 527	16 542	1	-4	431 589
Immobilisations incorporelles en concessions	371 101	0	0	0	0	20 040	391 141
Autres immobilisations incorporelles en cours	79 659	16 211	0	-13 698	2 417	0	84 589
Fonds commercial	2 473	0	0	-47	8	0	2 434
TOTAL VALEURS BRUTES	874 851	16 579	-1 527	3 330	2 494	19 502	915 228

Amortissements et dépréciations	au 31 décembre 2013	Dotations aux amortissements	Mises au rebut, cessions, reprise	Reclassements	Variation de périmètre	Impact actifs mis en concession	au 30 juin 2014
Droit au bail	-1 629	-56	0	0	-7	0	-1 692
Frais de recherche et développement	-28	-3 670	0	0	0	3 665	-33
Concessions, brevets et droits similaires	-314 223	-17 453	1 517	0	0	0	-330 159
Immobilisations incorporelles en concession	-6 197	0	0	0	0	50	-6 147
Autres immobilisations incorporelles	-11 798	-1 791	0	32	-1 886	0	-15 443
Fonds commercial	-710	-11	0	-32	-6	0	-759
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	-334 585	-22 981	1 517	0	-1 899	3 715	-354 233
VALEURS NETTES	540 266	-6 402	-10	3 330	594	23 217	560 996

4.8 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	au 31 décembre 2013	Acquisitions	Mises au rebut, cessions	Reclassements	Variation de périmètre	Impact actifs mis en concession	au 30 juin 2014
Terrains	522 355	0	0	1 898	259	1 305	525 817
Immeubles de placement	1 077	0	0	0	0	0	1 077
Constructions	8 016 826	542	-7 527	106 786	22 305	-1 925	8 137 007
Installations Techniques, Matériels, Outillage industriel	4 320 372	2 005	-19 841	73 788	13 852	-3 550	4 386 627
Matériels de Transport	989 967	25 569	-116 919	298 489	3 920	-83 729	1 117 298
Autres immobilisations corporelles	218 219	1 740	-387	4 378	17 015	-98	240 867
Immobilisations corporelles en cours	1 986 652	574 357	0	-488 713	38	-16 840	2 055 494
Subventions d'investissement	-6 615 126	-248 832	1 271	0	-13	-1 020	-6 863 721
TOTAL VALEURS BRUTES	9 440 342	355 382	-143 403	-3 374	57 377	-105 857	9 600 467

Amortissements et dépréciations	au 31 décembre 2013	Dotations aux amortissements	Mises au rebut, cessions, reprise	Reclassements	Variation de périmètre	Impact actifs mis en concession	au 30 juin 2014
Terrains	-33	-1 639	1 342	0	0	296	-34
Immeubles de placement	-817	0	0	0	0	0	-817
Constructions	-3 040 444	-96 976	1 853	5	-9 831	10 189	-3 135 204
Installations Techniques, Matériels, Outillage industriel	-2 966 254	-99 020	10 715	4	-10 261	8 384	-3 056 432
Matériels de Transport	-353 077	-155 361	110 331	993	-2 875	22 044	-377 946
Autres immobilisations corporelles	-176 038	-8 632	381	-958	-7 249	122	-192 373
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Subventions d'investissement	2 230 706	-352	71 014	0	4	1 872	2 303 244
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	-4 305 957	-361 981	195 636	44	-30 211	42 907	-4 459 562
VALEURS NETTES	5 134 386	-6 599	52 232	-3 330	27 166	-62 950	5 140 905

Le montant des immobilisations en cours se compose principalement des projets liés au nouveau matériel roulant ferroviaire et au renouvellement des trains, aux prolongements de lignes de métro et tramway.

4.9 Dépréciation d'actifs

Selon la norme IAS 36, les actifs à tester sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie. Une Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit Groupe identifiable d'actifs comprenant l'actif à évaluer dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupes d'actifs.

À l'issue de la séparation comptable des activités de l'« Epic RATP » à compter de l'exercice 2012, les UGT définies correspondent aux activités de gestionnaire d'infrastructure (GI) et d'opérateur de Transport (OT).

Les autres UGT sont définies en fonction de l'activité et de la zone géographique : France/Suisse, Italie, USA, Royaume-Uni.

Conformément à la norme, un test de dépréciation est effectué :

- chaque année pour toutes les UGT comprenant des *goodwill* ou des actifs incorporels à durée de vie indéfinie ;
- dès lors qu'il apparaît un indice de perte de valeur des actifs.

Pour ces tests, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur recouvrable. Le groupe RATP retient comme valeur recouvrable d'un actif le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Lorsqu'il apparaît une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée en résultat opérationnel. Les pertes de valeur sur *goodwill* sont irréversibles.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'UGT en tenant compte le cas échéant de la valeur résiduelle, actualisée selon un taux approprié à la nature de l'activité.

Aucun indice de perte de valeur, susceptible de conduire à la mise en œuvre d'un test de dépréciation, n'a été identifié au cours du semestre.

4.10 Contrats de concession

Les contrats de concession entrent dans le champ d'application d'IFRIC 12 sur les accords de concession de services dès lors que l'utilisation de l'infrastructure est contrôlée par le concédant. Le contrôle de l'infrastructure par le concédant est assuré quand les deux conditions suivantes sont remplies :

- le concédant contrôle ou régule les services devant être fournis grâce à « l'infrastructure » objet de la concession et détermine à qui et à quel prix ce service doit être rendu.
- le concédant contrôle l'infrastructure, c'est-à-dire qu'il détient le droit de reprendre l'infrastructure en fin de contrat.

Le groupe RATP considère que les contrats d'exploitation de lignes de l'Epic RATP, dont le contrat quadriennal conclu avec le Stif en 2012, et certains contrats des filiales Transport de RATP Dev entrent dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 12. À ce titre, les biens mis en concession ne peuvent être inscrits au bilan du Groupe en tant qu'immobilisations corporelles.

Dans le cadre du contrat Stif 2012-2015, les contributions versées par le Stif à la RATP sont constituées notamment d'une contribution C2 dédiée au financement des investissements et correspondant à la rémunération des capitaux engagés, dont la couverture des frais financiers et des charges nettes d'amortissements. La part de cette contribution qui couvre le périmètre des biens de retour et des biens de reprise vient notamment diminuer le montant de la créance financière.

Concernant le traitement comptable des biens de retour, le recouvrement de la créance est assuré via le remboursement des dotations aux amortissements et de la valeur nette comptable à la date de fin de droits d'exploitation, tels que ces amortissements et cette valeur nette comptable sont suivis dans les comptes annuels. Le modèle de l'actif financier est appliqué dans la mesure où la RATP bénéficie de la part du Stif d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie jusqu'à la fin de la période de concession indépendamment de la fréquentation des usagers.

En ce qui concerne les biens de reprise, la créance comptabilisée en actif financier correspond au remboursement des dotations aux amortissements telles que constatées dans les comptes annuels jusqu'en 2015, soit le terme du contrat actuellement en vigueur avec le Stif durant lequel la RATP bénéficie de la part du Stif d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie. La quote-part de valeur nette comptable résiduelle des biens de reprise non constatée en créance en application d'IFRIC 12 est comptabilisée en actifs incorporels.

Les actifs financiers en concession correspondent donc à la valeur nette comptable nette de subventions des biens de retour à la date d'arrêt des comptes annuels, et au remboursement des dotations aux amortissements des biens de reprise jusqu'au terme du contrat Stif en vigueur. La part à moins d'un an de cette créance est comptabilisée en « actifs financiers en concession courants », la part supérieure à un an est comptabilisée en « actifs financiers en concession non courants ».

En application d'IAS 39, les créances relatives aux actifs financiers en concession sont évaluées au coût amorti, et sont dépréciées si la valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie actualisés.

Le chiffre d'affaires associé à ce modèle financier inclut la rémunération de l'actif financier.

Conformément à IAS 18 « produits des activités ordinaires », les acquisitions de biens de retour sont traitées comme des opérations d'achats et de ventes sur la période et comptabilisées en produits des activités ordinaires et en achats consommés.

Au niveau des filiales, la créance comptabilisée en actif financier correspond au remboursement des dotations aux amortissements telles que constatées dans les comptes annuels jusqu'au terme des contrats en vigueur. Durant cette période, le groupe RATP bénéficie de la part de l'autorité organisatrice d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie. Au terme du contrat, l'autorité organisatrice bénéficie d'une option de reprise des biens en concession. Par conséquent, la valeur nette comptable résiduelle des biens au terme des contrats en vigueur est comptabilisée en actifs incorporels.

La valeur nette des actifs financiers en concession au 30 juin 2014 est la suivante :

	au 30 juin 2014	au 31 décembre 2013
Montant brut	3 599 234	3 548 781
Perte de valeur	0	0
ACTIFS FIN. EN CONCESSION - NON COURANTS	3 599 234	3 548 781
Montant brut	281 068	279 334
Perte de valeur	0	0
ACTIFS FIN. EN CONCESSION - COURANTS	281 068	279 334

4.11 Titres mis en équivalence et autres actifs financiers

4.11.1 Titres mis en équivalence

Sociétés du Groupe	au 30 juin 2014				au 31 décembre 2013			
	% de contrôle	Titres mis en équivalence	Dont Résultat	Total Actif	% de contrôle	Titres mis en équivalence	Dont Résultat	Total Actif
Groupe Systra	41,92	99 981	-362	529 206	41,92	101 879	3 005	515 341
Autres	-	31 220	3 375	NA	-	55 738	5 318	NA
TOTAL		131 201	3 013			157 617	8 323	

4.11.2 Autres actifs financiers

	au 30 juin 2014	au 31 décembre 2013
Dépôts liés au lease (en coût amorti)	368 929	446 693
Dépôts liés au lease (en juste valeur)	150 855	144 419
Prêts CIL	44 663	43 530
Prêts et autres créances	18 537	16 948
Provisions sur autres actifs financiers	255	172
AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	583 239	651 762

	au 30 juin 2014	au 31 décembre 2013
Dividendes à recevoir	4 123	106
Prêts CIL	8 196	7 892
Prêts, dépôts et cautionnements	106 102	44 573
Cash collatéral liés aux lease	451 448	463 704
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	569 870	516 275

4.12 Clients et autres débiteurs

	au 30 juin 2014	au 31 décembre 2013
Créances clients	249 578	231 036
Pertes de valeur des créances clients	-10 311	-10 349
Créances clients	239 267	220 688
Paiements versés d'avance	43 039	44 430
Charges constatées d'avance	56 854	52 787
Créances sur l'État et autres collectivités	165 467	185 475
Subventions d'investissement à recevoir	163 613	181 977
Créances diverses	183 414	84 653
Pertes de valeur	-4 110	-5 255
Autres débiteurs	608 277	544 066
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	847 544	764 753

L'intégralité des créances clients nettes a une échéance à moins d'un an.

4.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	au 30 juin 2014	au 31 décembre 2013
Valeurs mobilières de placement	1 164 262	582 573
Disponibilités	359 522	297 095
TOTAL	1 523 784	879 668

Le total de la trésorerie indiqué dans le tableau des flux de trésorerie s'analyse comme suit :

	au 30 juin 2014	au 31 décembre 2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie (bilan)	1 523 784	879 668
Concours bancaires courants	-78 131	-97 863
Trésorerie de clôture du TFT	1 445 653	781 805

4.14 Actifs détenus en vue de la vente

Le poste comprend un actif immobilier en-cours de cession.

4.15 Provisions pour avantages au personnel

Les provisions pour avantages au personnel comprennent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme.

	au 30 juin 2014	au 31 décembre 2013
Provision pour indemnités de départ à la retraite	327 320	288 656
Provision pour allocation décès des retraités	39 217	33 358
Provision pour indemnités décès des actifs	14 327	13 437
Provision pour cessation anticipée d'activité	2 791	3 013
Provision pour bonification du taux de plan épargne entreprise (PEE) des retraités et futurs retraités	9 717	14 207
Provision pour rentes maladies professionnelles et accidents du travail des retraités	209 708	183 066
Provision pour retraites filiales étrangères	19 946	18 833
TOTAL AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	623 026	554 570
Provision pour cessation progressive d'activité	2 254	3 173
Provision pour médaille du travail	21 650	19 554
Provision pour maladie longue durée	4 619	4 619
Provision pour chômage	8 797	10 044
Provision pour rentes maladies professionnelles et accidents du travail des actifs	18 747	18 752
TOTAL AVANTAGES À LONG TERME	56 067	56 142
TOTAL	679 093	610 712

Les avantages sont évalués au 30 juin 2014 avec un taux d'actualisation de 2,25 % contre 3,25 % au 31 décembre 2013.

Une baisse (respectivement une hausse) du taux d'actualisation de 25 points de base aurait un impact à la hausse (respectivement à la baisse) sur les avantages postérieurs à l'emploi de 16 M€ en contrepartie d'une diminution (respectivement d'une augmentation) des réserves du même montant.

4.16 Autres provisions

	au 31 décembre 2013	Dotations	Provision utilisée	Provision non utilisée	Reclassement, variations de périmètre et taux de change	au 30 juin 2014
Provisions non courantes	139 337	12 266	-6 187	-4 333	4 598	145 681
Démantèlement	74 726	848	-1 950		612	74 236
Litiges	18 396	3 948	-403	-691	0	21 250
Autres charges	11 772	144	568		3 986	16 470
Autres risques	34 444	7 326	-4 402	-3 642	0	33 726
Provisions courantes	55 495	15 787	-6 634	-3 882	-1 429	59 337
Démantèlement	612			0	-612	0
Litiges	15 359	1 755	-596	-1 381	1 698	16 835
Autres charges	11 779	4 141	-2 443	-73	-2 517	10 887
Autres risques	27 745	9 891	-3 594	-2 428	2	31 616
TOTAL DES PROVISIONS	194 832	28 053	-12 821	-8 215	3 170	205 018

	au 30 juin 2014	au 30 juin 2013
Dotations et reprises aux provisions	-2 649	7 579

4.17 Instruments financiers dérivés

	au 30 juin 2014					
	Actif non courant	Actif courant	Total actif	Passif non courant	Passif courant	Total passif
Cash flow Hedge	293 584	10 659	304 243	19 710	13 418	33 128
Fair value Hedge	1 607	7	1 614	3 887	1 221	5 108
Non Hedge	0	0	0	0	0	0
TOTAL	295 191	10 666	305 857	23 597	14 639	38 236

	au 31 décembre 2013					
	Actif non courant	Actif courant	Total actif	Passif non courant	Passif courant	Total passif
Cash flow Hedge	286 852	13 296	300 148	11 432	15 198	26 630
Fair value Hedge	4 134	0	4 134	0	0	0
Non Hedge	0	0	0	0	0	0
TOTAL	290 986	13 296	304 282	11 432	15 198	26 630

4.18 Dettes financières

4.18.1 Détail des dettes financières

	au 30 juin 2014	au 31 décembre 2013
Emprunts obligataires	4 289 939	4 478 313
Emprunts auprès de la région Île-de-France	231 916	226 103
Emprunts Plan Epargne Entreprise	94 227	96 485
Emprunts liés aux terminaisons de lease	368 929	446 693
Emprunts auprès des établissements de crédit	117 364	117 621
Emprunts liés aux contrats de location financement	32 690	35 218
Dépôts et cautionnements (reçus)	0	3
Autres emprunts et dettes	6 077	2 903
TOTAL DETTES FINANCIÈRES - NON COURANT	5 141 142	5 403 339
Emprunts obligataires	665 663	464 297
Emprunts auprès de la région Île-de-France	23 100	22 137
Emprunts Plan Epargne Entreprise	235 105	245 901
Emprunts liés aux terminaisons de lease	105 885	44 403
Emprunts auprès des établissements de crédit	25 906	16 538
Emprunts liés aux contrats de location financement	6 627	6 704
Dépôts et cautionnements (reçus)	181 137	185 527
Billets de trésorerie	1 683 995	1 019 720
Autres emprunts et dettes	167	170
Concours bancaires	78 131	97 864
Intérêts courus non échus (ICNE)	104 998	79 110
TOTAL DETTES FINANCIÈRES - COURANT	3 110 714	2 182 371
TOTAL	8 251 856	7 585 710

4.18.2 Calcul de l'endettement net

Le Groupe définit communément sa dette comme le total des encours de dettes financières sous déduction d'une part des intérêts courus non échus, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actifs financiers relatifs aux opérations de lease (dépôts et cautionnements et cash collatéral) et de la juste valeur des opérations de couverture de change de la dette des emprunts obligataires. La dette relative aux contrats de crédit-bail finançant les tramways T3, T5 et T7 n'apparaît pas au niveau de l'endettement net car elle se compense avec la créance d'un montant équivalent vis-à-vis du Stif.

	au 30 juin 2014	au 31 décembre 2013
Dettes financières	8 251 856	7 585 710
Instruments dérivés de couverture de CFH	-293 584	-286 852
Instruments dérivés de couverture de FVH	2 280	-4 134
Intérêts courus non échus	-104 998	-79 110
Avance Prêts CIL	-54 540	-54 540
Dépôts et cautionnements (1)	-474 814	-491 096
Autres actifs financiers liés aux opérations de lease	-150 855	-144 420
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1 523 784	-879 668
Autres (2)	-448 738	-458 872
ENDETTEMENT NET GROUPE	5 202 823	5 187 019

(1) Ces dépôts ont des termes parfaitement symétriques aux emprunts liés aux terminaisons de lease, ils viennent en déduction du calcul de l'endettement net.
(2) Dont sommes versées en garantie des swaps de flux (dépôt en collatéral) pour 451 M€ au 30 juin 2014.

4.19 Fournisseurs et autres créditeurs

	au 30 juin 2014	au 31 décembre 2013
Dettes fournisseurs	275 809	286 512
Dettes sur immobilisations	186 562	375 322
Dettes fiscales et sociales	690 719	601 634
Dettes diverses d'exploitation	12 506	16 559
Produits constatés d'avance	81 477	72 363
Autres dettes diverses	376 920	365 553
TOTAL	1 623 994	1 717 943

L'intégralité des dettes fournisseurs a une échéance à moins d'un an.

4.20 Évaluation à la juste valeur des instruments financiers

4.20.1 Hiérarchie des évaluations en juste valeur

La juste valeur des actifs et des passifs financiers est classée en fonction des données d'entrées utilisées pour les évaluations selon les niveaux hiérarchiques suivants :

Niveau 1 : Juste valeur obtenue à partir des prix cotés sur un marché actif.

Niveau 2 : Juste valeur obtenue à partir d'un modèle de valorisation comportant des données de marché observables (principalement cotations de taux, cours de change et volatilité de taux).

Niveau 3 : Juste valeur évaluée à partir de modèle de valorisation comportant des données non observables.

Prix cotés sur un marché actif (Niveau 1)

La détermination de la juste valeur à partir de données de marché est retenue prioritairement. Des valeurs mobilières de placement telles que certains OPCVM sont classées dans cette catégorie.

La juste valeur des emprunts obligataires comptabilisés au coût

amorti est donnée à titre d'information dans l'annexe. Cette juste valeur est déterminée sur la base du prix de cotation à la clôture.

Modèles de valorisation comportant des données de marché observables (Niveau 2)

Les actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur et relevant du niveau 2 sont essentiellement les instruments financiers dérivés. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée par des contreparties externes (banques) sur la base des modèles suivants :

- la juste valeur des *swaps* de taux est déterminée sur la base d'une actualisation des flux futurs estimés.

- la juste valeur des *cross currency swaps* est déterminée sur la base d'une actualisation des flux estimés par les banques à la date de clôture.

- la juste valeur des options de taux (*swaptions, caps, floors*) est déterminée sur la base de la méthode Black & Scholes.

La juste valeur des actifs et passifs financiers non cotés et évalués au coût amorti est fournie à titre d'information dans l'annexe. Elle est déterminée sur la base d'une actualisation des flux contractuels

aux taux de marché avec prise en compte du risque de crédit de l'émetteur. Les taux d'intérêts utilisés pour actualiser les flux sont déterminés en fonction de la courbe des taux de *swaps* Euribor.

Modèles de valorisation comportant des données non observables (Niveau 3)

Les actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur et relevant du niveau 3 sont essentiellement les actifs financiers disponibles à la vente.

4.20.2 Classification hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers

Évaluation des actifs à la Juste valeur	Valeur comptable au bilan	Niveau hiérarchique de Juste valeur			
		Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers disponibles à la vente	7 950	7 950	0	0	7 950
Instruments financiers dérivés	305 857	305 857	0	305 857	0
Autres actifs financiers	1 153 109	1 171 390	451 448	719 942	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 523 784	1 523 784	1 209 651	314 133	0
Actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0	0

Évaluation des passifs à la Juste valeur	Valeur comptable au bilan	Niveau hiérarchique de Juste valeur			
		Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Dettes financières	8 251 856	8 823 345	5 486 544	3 336 801	0
Instruments financiers dérivés	38 236	38 236	0	38 236	0

4.20.3 Transferts de niveaux hiérarchiques de juste valeur

Au cours du semestre, il n'y a pas eu de transferts de juste valeur effectués entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, ni de transferts vers ou depuis le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. L'évolution au cours du semestre du poste « actifs financiers disponibles à la vente » n'est pas impactée par des variations de juste valeur.

4.21 Garanties

De 1997 à 2002, la RATP a réalisé des opérations de *leasehold*. Ces opérations d'ingénierie financière consistent, pour la RATP, à concéder un droit de jouissance de biens dans des conditions et selon des modalités qui permettent à des investisseurs étrangers américains de considérer qu'ils jouissent de la propriété économique des biens, ce qui les autorise à les amortir et, par conséquent, à en retirer un gain financier important grâce à un mécanisme de différé d'imposition. Le gain financier obtenu par l'investisseur étranger est partagé avec la RATP.

Une opération de *leasehold* est composée d'une location principale consentie par la RATP et d'une sous-location destinée à lui faire conserver néanmoins la jouissance du bien. La RATP dispose d'une option appelée *early buy out* (« EBO ») en sa faveur, au terme d'une période plus courte que la durée totale de l'opération, lui permettant d'interrompre le montage en rachetant la part restante du contrat de location. Économiquement et comptablement, il n'y a pas de cession, la RATP conservant la propriété juridique des équipements.

Les différents contrats qui composent chaque opération sont analysés comme constituant une opération unique au regard de l'interprétation SIC 27, et sont comptabilisés comme tels. Les actifs et passifs liés à ces contrats, générateurs de flux qui se compensent exactement ont fait l'objet d'une compensation au bilan et au compte de résultat, laissant apparaître en lecture directe un solde, qui correspond au profit global de chaque opération, la Net Present

Value (« NPV »). Ce profit est encaissé au moment de la signature des contrats et comptabilisé en produits à étaler, puis constaté linéairement en résultat financier sur la durée du contrat. Le montant brut des actifs comptabilisés est de 875,1 M€ et des passifs de 884,5 M€. Ces montants sont compensés à hauteur de 875,1 M€, de sorte que le solde net qui en résulte est de 9,4 M€.

Les risques supportés par la RATP se limitent à ceux liés à la propriété du matériel, à la législation française, et aux risques de contrepartie sur les dépôts. La gestion du risque de contrepartie se fait :

- soit par des accords de *defeasance*, qui assurent le droit de compensation entre les dépôts et les dettes correspondantes. Le montant des dépôts correspondants est de 247,7 M€ au 30 juin 2014.

- soit par des contrats de collatéralisation qui imposent en cas de dégradation du *rating* en dessous d'un certain seuil la substitution des dépôts par des bons du trésor américain. Le solde des dépôts correspondant est de 48,4 M€ au 30 juin 2014.

- soit directement auprès du Trésor américain : le solde de ces dépôts est de 151,1 M€ au 30 juin 2014.

4.22 Engagements hors bilan

En matière d'investissements en immobilisations, les commandes d'investissements contractées au 30 juin 2014 mais non enregistrées dans les comptes s'élèvent à 4 697 M€ en valeur brute hors quote-part subventionnée contre 2 821 M€ au 31 décembre 2013.

4.23 Transactions avec des parties liées

La RATP, en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial, est intégralement détenue par l'État français. Par conséquent, elle est liée, au sens d'IAS 24 avec la totalité des entreprises contrôlées par l'État français et applique l'exemption d'IAS 24 limitant les informations à fournir sur les transactions et les soldes bilantiels avec les autres entreprises publiques.

Transactions avec l'État et les collectivités publiques :

	au 30 juin 2014	au 30 juin 2013
Ressources du contrat Stif	1 066 346	1 021 448
Ressources des communes pour le maintien de dessertes déficitaires	9 542	9 961
Subventions d'investissements appelées sur l'exercice (État, Stif, RIF et Autres)	250 204	312 341
Emprunts Région Île-de-France souscrits sur l'exercice	6 157	13 683
Créances sur l'État et les collectivités	229 560	338 450
Créances sur le Stif	78 500	36 310
Dettes envers l'État et les collectivités	78 160	91 650
Dettes envers le Stif	9 360	15 270
Dettes financières envers la RIF	286 855	300 969

Transactions avec les entités mises en équivalence :

Les transactions réalisées avec les entités mises en équivalence ne sont pas significatives et relèvent des pratiques habituelles retenues pour des opérations de nature commerciale ou financière réalisées au sein d'un Groupe ; elles sont réalisées aux conditions courantes de marché.

4.24 Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « secteurs opérationnels ». Les méthodes comptables appliquées dans chaque secteur sont celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés.

L'activité du groupe RATP est organisée en deux secteurs :

- le secteur « Gestionnaire d'infrastructure » (GI) : cette activité correspond à la mission de gestionnaire d'infrastructure de réseaux affectée au transport public urbain de voyageurs fixée par la loi N°2009-1503 du 8 décembre 2009 ;
- le secteur « Transport » (OT) : cette activité correspond aux activités d'exploitation de services de transport de voyageurs du Groupe y compris en Île-de-France, en France et à l'étranger. Les fonctions support de la maison mère sont intégrées dans le périmètre de cette activité, y compris pour le support apporté au Gestionnaire d'infrastructures qui fait, par conséquent, l'objet de conventions de cessions internes.

Autres transactions dont celles réalisées avec les entreprises du secteur public :

Il s'agit de transactions courantes réalisées à des conditions normales de marché.

Ces deux secteurs d'activité correspondent aux secteurs revus régulièrement par le principal directeur opérationnel afin de permettre l'allocation des ressources entre les différents secteurs et d'évaluer la performance en cohérence avec le suivi du contrat Stif.

Pour l'établissement des informations sectorielles, le principe directeur est celui de l'affectation directe des différents postes ou flux. Lorsque cela n'est pas possible, au motif que ces postes ou flux seraient gérés par l'une ou l'autre des deux activités et à ce titre lui seraient comptablement imputés à l'origine, des conventions de cessions internes entre les deux établissements ont été mises en place conformément à l'usage refacturable à l'autre activité. De telles conventions cadrent notamment le périmètre de la cession, les principes de sa valorisation et de sa facturation.

Au niveau du bilan, les actifs immobilisés corporels et incorporels sont imputés directement conformément aux périmètres définis pour chacune des deux activités. Les subventions d'investissements ont suivi l'affectation de l'actif auquel elles sont rattachées.

Informations par secteurs opérationnels relatives au compte de résultat

Au 30 juin 2014

	Gestionnaire d'infrastructures	Transport	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	1 089	2 673 324	-	2 674 413
Chiffre d'affaires inter-secteur	393 764	99 250	-493 014	-
Chiffre d'affaires	394 853	2 772 574	-493 014	2 674 413
EBITDA	219 897	247 288	-	462 961
Résultat opérationnel	109 156	195 074	-	307 242
Dotations aux amortissements	-117 620	-50 333	-	-167 953

Au 30 juin 2013

	Gestionnaire d'infrastructures	Transport	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	510	2 587 546	-	2 588 056
Chiffre d'affaires inter-secteur	363 758	73 300	-437 058	-
Chiffre d'affaires	364 268	2 660 846	-437 058	2 588 056
EBITDA	207 756	240 530	-	448 282
Résultat opérationnel	105 342	200 896	-	307 486
Dotations aux amortissements	-106 018	-42 939	-	-148 957

Informations par secteurs opérationnels relatives au bilan

Les principaux indicateurs sectoriels relatifs au bilan présentés par le groupe RATP sont les suivants :

Au 30 juin 2014

Bilan	Gestionnaire d'infrastructures	Transport	Total
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	4 615 008	1 086 893	5 701 901
Subventions d'investissement	2 261 094	2 299 383	4 560 477
Investissements corporels et incorporels	103 440	194 224	297 664
Acquisition de biens mis en concession	-	326 943	326 943
Total Actif	7 100 733	6 859 542	13 960 275

Au 31 décembre 2013

Bilan	Gestionnaire d'infrastructures	Transport	Total
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	4 602 837	1 071 815	5 674 652
Subventions d'investissement	2 245 759	2 138 661	4 384 420
Investissements corporels et incorporels	176 441	623 874	800 315
Acquisition de biens mis en concession	-	784 105	784 105
Total Actif	7 091 447	6 070 838	13 162 285

4.25 Sociétés du Groupe

Pôle Transport	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	Commentaires
AlpBus Fournier	France	100,00	100,00	IG	
Autoline Toscane	Italie	100,00	100,00	IG	
Bath Bus Company	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Bombela Operating Company	Afrique du Sud	51,00	51,00	IG	
Bournemouth Transport	Angleterre	90,01	90,01	IG	
Cars Dunois	France	100,00	100,00	IG	
Cars Perrier	France	100,00	100,00	IG	
Cars Saint martin	France	88,75	88,75	IG	
Casa Tram	Maroc	60,00	60,00	IG	
Céobus	France	100,00	100,00	IG	
Champagne Mobilités	France	100,00	100,00	IG	
Cité Bleue	France	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise. Intégrée en IP antérieurement à l'application d'IFRS11
CTB	France	100,00	100,00	IG	
CTCM	France	100,00	100,00	IG	
CTVMI	France	100,00	100,00	IG	
CTY	France	100,00	100,00	IG	
EL Djazair	Algérie	100,00	100,00	IG	
EM Services	France	90,00	90,00	IG	
EMS Rennes	France	90,00	90,00	IG	
Flexcité	France	85,60	85,60	IG	
Flexcité 77	France	85,60	85,60	IG	
Flexcité 91	France	85,60	85,60	IG	
Flexcité 92	France	85,60	85,60	IG	
Flexcité 93	France	85,60	85,60	IG	
Flexcité 94	France	97,00	97,00	IG	
Flexcité 95	France	85,60	85,60	IG	
Flexcité 95 TSE	France	85,60	85,60	IG	
Flexcité TAD	France	100,00	100,00	IG	
Fullington Auto Bus Company	Etats Unis	50,98	50,98	IG	
Gembus	France	100,00	100,00	IG	
Gest Spa	Italie	100,00	100,00	IG	
H R Richmond Ltd	Angleterre	100,00	100,00	IG	
HelvéCIE SA	Suisse	100,00	100,00	IG	
IXXI	France	100,00	100,00	IG	
Jacquemard et Cie	France	100,00	100,00	IG	
La Ferroviaria Italiana (LFI)	Italie	11,71	11,71	MEE	
Latium Cilia	Italie	51,00	51,00	IG	
London United Busways	Angleterre	100,00	100,00	IG	
London Sovereign	Angleterre	100,00	100,00	IG	Entrée de périmètre
Matem	France	51,00	51,00	IG	
Mc Donald Transit Associates	Etats Unis	54,95	54,95	IG	
Metrolab	France	50,00	50,00	Autre	Activité conjointe. Intégrée en quote-part ligne à ligne
MétroLink	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Mobicité	France	100,00	100,00	IG	
Moulin Mobilité	France	100,00	100,00	IG	
Mumbai	Inde	31,50	31,50	MEE	
Nanjing Anqing	Chine	16,27	16,27	MEE	
Nanjing Huabei	Chine	11,47	11,47	MEE	
Nanjing Huainan	Chine	18,32	18,32	MEE	
Nanjing JV	Chine	22,05	22,05	MEE	
Nanjing Maanshan	Chine	13,23	13,23	MEE	
Odulus	France	35,00	35,00	MEE	
Orlyval Service (OVS)	France	99,00	99,00	IG	
RATP Dev France Investissement	France	100,00	100,00	IG	
RATP Dev France Services	France	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Genova	Italie	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Italia	Italie	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Suisse	Suisse	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Suisse TP	Suisse	100,00	100,00	IG	
RATP Dev UK	Angleterre	100,00	100,00	IG	
RATP DEV USA LLC.	Etats Unis	100,00	100,00	IG	
RATP Dev	France	100,00	100,00	IG	
RATP International	France	100,00	100,00	IG	
RDMT - DC	Etats Unis	90,99	90,99	IG	
RDMT - Tucson	Etats Unis	90,99	90,99	IG	
RDSL - Urban	Etats Unis	97,55	97,55	IG	
RDSL - Urban NY	Etats Unis	97,55	97,55	IG	

RFT SPA	Italie	11,71	11,71	MEE	
SCI Foncière RD	France	100,00	100,00	IG	
SCI La Procession	France	55,00	55,00	IG	
SCI Softim	France	50,00	50,00	IG	
Selwyns	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Séoul Ligne 9	Corée	36,00	36,00	MEE	
Setram	Algérie	49,00	49,00	IG	
Shenyang	Chine	24,50	24,50	MEE	
Société des Lignes Touristiques	France	51,00	51,00	MEE	Co-entreprise. Intégrée en IP antérieurement à l'application d'IFRS11
Société des Lignes Touristiques USA	Etats Unis	51,00	51,00	MEE	Entrée de périmètre
Société des Transports Interurbains Allier	France	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Interurbains Centre	France	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Interurbains Haute-Savoie	France	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Urbains de Bourges	France	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Urbains Vierzon	France	100,00	100,00	IG	
Société d'Exploitation des Lignes Touristiques	France	24,99	24,99	MEE	
SQY BUS	France	89,52	89,52	IG	
STD de la Marne	France	100,00	100,00	IG	
STILE	France	100,00	100,00	IG	
STIN	France	100,00	100,00	IG	
STIVIMMO	France	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise. Intégrée en IP antérieurement à l'application d'IFRS11
STIVO	France	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise. Intégrée en IP antérieurement à l'application d'IFRS11
STS	France	51,00	51,00	IG	
TFT SPA	Italie	11,71	11,71	MEE	
TIMBUS	France	50,03	50,03	IG	
TP2A	France	51,00	51,00	IG	
Tram di Firenze	Italie	24,90	24,90	MEE	
Tramway Hong Kong	Hong Kong	50,50	50,50	IG	
TVM	France	100,00	100,00	IG	
Véolia Transport RATP Asia	France	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise. Intégrée en IP antérieurement à l'application d'IFRS11
Vienne Mobilités	France	90,00	90,00	IG	
Voyage Dunois	France	100,00	100,00	IG	
VT Korea	Corée	45,00	45,00	MEE	
VTCL	Chine	45,00	45,00	MEE	
VTR China	Chine	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise. Intégrée en IP antérieurement à l'application d'IFRS11
VTR Consulting	Chine	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise. Intégrée en IP antérieurement à l'application d'IFRS11
VTR India	Inde	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise. Intégrée en IP antérieurement à l'application d'IFRS11
VTR Korea	Corée	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise. Intégrée en IP antérieurement à l'application d'IFRS11

Pôle Ingénierie	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	Commentaires
Groupe Systra	France	41,92	41,92	MEE	

Pôle Valorisation des espaces	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	Commentaires
Naxos	France	100,00	100,00	IG	
Promo Métro	France	100,00	100,00	IG	
SADM	France	100,00	100,00	IG	
SEDP	France	100,00	100,00	IG	
Telcité	France	100,00	100,00	IG	
Telcité NAO	France	100,00	100,00	IG	

4.26 Événements postérieurs à la clôture

Néant

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la RATP, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des

procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 -norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 août 2014

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin

Ernst & Young et Autres
Jean-François Belorgey

Attestation des personnes assumant la responsabilité du rapport financier semestriel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que

le rapport de gestion semestriel ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le président-directeur général



Pierre Mongin

Le directeur financier



Alain Le Duc

GROUPE RATP
Direction de la communication
54, quai de la Rapée
75599 Paris Cedex 12

